

Favoriser l'autodétermination dans les pratiques managériales et les accompagnements : un levier d'innovation et de responsabilisation



Déroulé / contenu de la formation :

Jour 1 : Comprendre les fondements de l'autodétermination

- Cadre conceptuel et théorique
- Origine et définition de l'autodétermination (théorie de Deci & Ryan, droits fondamentaux, inclusion sociale).
- Lien entre autodétermination, pouvoir d'agir, participation, empowerment.
- Apports de la recherche dans les secteurs sociaux, éducatifs et médico-sociaux.
- Enjeux pour les établissements et les organisations
- Pourquoi favoriser l'autodétermination ? Impact sur la qualité de vie au travail et la qualité de l'accompagnement.
- Enjeux éthiques et institutionnels.
- Place du cadre dans la régulation entre contrôle, autonomie et responsabilisation.
- Auto-diagnostic des pratiques et postures Travail en sous-groupes : analyse des pratiques actuelles.
- Identification des freins et leviers organisationnels.
- Débriefing collectif avec grille d'auto-positionnement.

Jour 2 : Développer une posture managériale propice à l'autodétermination

- Manager autrement : autorité, confiance et autonomie
- Posture du manager facilitateur : équilibre entre cadre et souplesse.
- Comment encourager la prise d'initiatives et la responsabilisation ?
- Jeux de rôle : entretien de délégation, conduite d'une réunion collaborative.
- Dynamiser la participation des équipes
- Outils de co-construction : intelligence collective, cercle de parole, feedback horizontal.
- Mettre en place des espaces d'expression et de décision partagée.
- Études de cas : expérimentations réussies en secteur médico-social.
- Accompagner le changement culturel
- Résistance au changement : comment accompagner sans imposer ?
- Mobiliser les équipes autour de la vision de l'autodétermination.
- Plan d'action managérial individuel : formalisation des intentions et moyens d'action.

Jour 3 : Intégrer l'autodétermination dans les pratiques d'accompagnement

- La personne accompagnée actrice de son projet
- Droit à l'autodétermination des personnes accompagnées: cadre légal et référentiels qualité.
- Outils pour renforcer la participation des personnes accompagnées (projet personnalisé, conseil de vie sociale, médiation).
- Témoignages de personnes accompagnées et mise en perspective.
- Co-construire des parcours et des projets personnalisés
- Méthodologie de co-construction : écoute active, recueil des besoins, formulation des objectifs.
- Supports et outils concrets (ex : supports visuels, pictogrammes, guides d'entretien adaptés).
- Ateliers de mise en situation : élaboration participative d'un projet d'accompagnement.
- Pérenniser une culture de l'autodétermination
- Construire une culture organisationnelle inclusive et responsabilisante. Indicateurs de suivi et d'évaluation des pratiques.
- Clôture : engagements concrets et plan d'essaimage en établissement.

Public visé :

Cadres, chefs de service, responsables d'unités, directeurs d'établissement médico-social, social ou sanitaire, membres d'équipe de direction, coordinateurs de dispositif

Objectifs :

- Comprendre les principes et enjeux de l'autodétermination dans les contextes organisationnels, managériaux et dans l'accompagnement des personnes
- Développer une posture managériale et éthique favorable à l'autodétermination des équipes et des personnes accompagnées
- Construire des outils et des stratégies pour intégrer concrètement l'autodétermination dans le pilotage des projets, les pratiques professionnelles et la culture d'établissement

Prérequis : L'envoi préalable de tout document concernant éclairant le projet de l'établissement, de service et des pratiques en lien avec l'autodétermination peut être un plus pour adapter la formation aux enjeux.

Durée : 21 heures

Evaluation de la formation :

- Etudes de cas, mises en situations et évaluation à chaud de la satisfaction

Tarif : sur devis

Moyens

techniques :

Prévoir un accès à internet, un vidéoprojecteur, un paperboard et une enceinte

Compétences et qualifications du formateur :

La formation est assurée par un docteur en sociologie, consultant-formateur spécialisé en pratiques inclusives et transformation des organisations sociales et médico-sociales, avec une expérience significative dans le pilotage de projets intégrant la pair-aidance, l'accompagnement au changement et la formation des cadres.